

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Le présent document fournit aux investisseurs des informations essentielles concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un support marketing. La loi nous oblige à vous fournir ces informations pour vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, les plus-values et les moins-values potentielles à réaliser sur ce produit et pour vous aider à comparer ce produit avec d'autres.



Salar Fund est un compartiment de CQS Funds (Ireland) plc (le Fonds)

- CQS (UK) LLP (le **Fabricant du PRIIP**) - KBA Consulting Management Limited (le **Gestionnaire**)
- CQS (UK) LLP est agréé et supervisé par la Financial Conduct Authority
- Pour de plus amples renseignements, appelez le +44 20 7201 6900 ou envoyez un e-mail au CQSClientService@cqsm.com
- Site Internet – <https://www.cqs.com/ucits-funds>
- Produit le 31 décembre 2022

Actions de capitalisation de catégorie AI en GBP
(ISIN : IE00B2PLHD34)

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le Fonds est un compartiment de CQS Funds (Ireland) PLC, une société de placement à capital variable et à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments régie par le droit irlandais et agréée par la Banque centrale en tant qu'OPCVM en vertu du Règlement.

Objectif et politique

Le Fonds cherche à dégager des rendements positifs et à préserver le capital principalement en achetant les instruments de dette offrant des rendements, mais également en ayant la possibilité de les convertir en actions (obligations convertibles). Le Fonds est activement géré ; il n'est pas géré par référence à un indice.

Le Fonds cherche à dégager un rendement dépassant le SONIA. Le Fonds a une orientation internationale. Le Fonds investit dans des obligations émises par des sociétés ou émetteurs publics qui sont soit de qualité « investment grade », soit de qualité « non-investment grade » dans les pays développés et émergents.

Le Fonds investit principalement dans des obligations convertibles qui s'échangent à des taux proches de leur valeur à revenu fixe. Ces obligations convertibles sont moins sensibles aux fluctuations des cours des actions et s'assimilent davantage à des obligations en ce qui concerne leur profil de risque. Elles offrent donc une protection en cas de chute des cours des actions. Si les cours des actions augmentent, elles peuvent tout de même participer à cette hausse car elles se comportent alors davantage comme des actions.

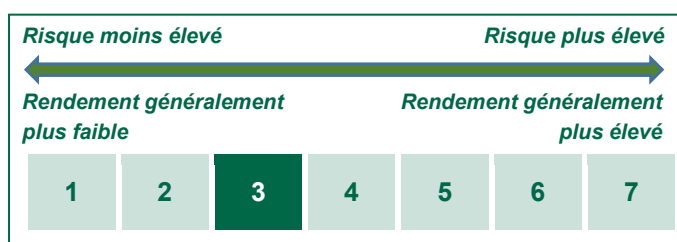
Le Fonds peut, sans y être tenu, utiliser des fonds propres pour réduire le risque et parvenir à une gestion plus efficace. Les instruments financiers dérivés (IFD) peuvent être utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement et réduire le risque ou gérer le Fonds plus efficacement. Ceci peut inclure, sans s'y limiter, le recours aux IFD pour créer une position courte en fonds propres pour réduire le risque sur actions sur les obligations convertibles longues.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance à travers sa politique d'investissement et, par conséquent, est considéré comme un « Compartiment relevant de l'article 8 » aux fins du Règlement Disclosure, ou SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

Pour consulter tous les renseignements sur l'objectif et la politique d'investissement ainsi que les politiques de souscription et de rachat, veuillez consulter le Prospectus.

Un investissement dans le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent une appréciation du capital et sont disposés à accepter un niveau modéré de volatilité. Ainsi, l'investisseur typique comprendra et sera en mesure d'accepter que la valeur du Fonds puisse augmenter et baisser plus fréquemment et dans une plus large mesure que d'autres types d'investissement. Cet investisseur a généralement un horizon d'investissement à moyen terme.

QUELS SONT LES RISQUES ET LES PERSPECTIVES DE REVENUS ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier de manière significative si vous choisissez d'encaisser précocement ; vous pourriez ainsi récupérer moins d'argent.

L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque de ce produit par rapport aux autres produits. Il mesure la probabilité que le produit perde de l'argent en raison de fluctuations des marchés.

Nous avons classé ce produit au niveau 3 sur 7, ce qui correspond à une catégorie de risque moyenne à faible. La probabilité de perte découlant de la performance future est ainsi mesurée à un niveau moyen, ce qui indique que des mauvaises conditions de marché sont susceptibles d'impacter la performance des produits. Ce produit n'inclut pas de protection contre une évolution défavorable des marchés à l'avenir ; par conséquent, vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

Pour des informations complètes sur les risques courus, veuillez consulter les rubriques « facteurs de risque » du Prospectus et du Supplément.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Le tableau ci-dessous indique les montants que vous devriez récupérer au cours des cinq prochaines années dans différents scénarios si vous investissez 10 000 euros. Les scénarios indiqués illustrent les performances éventuelles de vos investissements. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés constituent une estimation de la performance future sur la base des performances passées et ne constituent pas un indicateur exact.

Le montant récupéré varie en fonction des performances du marché et de la durée de détention de l'investissement. Le scénario de crise indique ce que vous pourrez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes et ne tient pas compte des situations dans lesquelles nous ne pouvons pas vous payer. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres indiqués ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

| Scénarios de performance | | Exemple d'investissement de 10 000 euros | | |
|---|--|--|---------------------------------|---------------------------------|
| | | Si vous sortez au bout d'1 an | Si vous sortez au bout de 3 ans | Si vous sortez au bout de 5 ans |
| <u>Il n'existe pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.</u> | | | | |
| Scénario de crise | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des frais | €6,235 | €7,469 | €6,828 |
| | Rendement moyen annuel | -38% | -9% | -7% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des frais | €9,287 | €9,011 | €8,929 |
| | Rendement moyen annuel | -7% | -3% | -2% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des frais | €10,196 | €10,583 | €10,984 |
| | Rendement moyen annuel | 2% | 2% | 2% |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des frais | €11,167 | €12,399 | €13,481 |
| | Rendement moyen annuel | 12% | 7% | 6% |

QUE SE PASSE-T-IL SI CQS (UK) LLP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs du Fonds sont légalement séparés de ceux du Fabricant du PRIIP. Le Fabricant du PRIIP n'est pas tenu de procéder à des paiements relatifs au Fonds, ces obligations incombant au Fonds lui-même. L'insolvabilité ou le défaut du Fabricant du PRIIP ne doit pas entraîner de pertes financières pour le Fonds en lien avec ces actifs.

Les actifs du Fonds sont détenus par BNP Paribas Securities Services, succursale de Dublin (le **Dépositaire**). En cas de défaut, d'insolvabilité ou de dissolution forcée du Dépositaire, vous pourriez subir des pertes financières. Cependant, ce risque est atténué dans une certaine mesure par l'obligation faite au Dépositaire de séparer ses propres actifs de ceux du Fonds. Les pertes ne sont couvertes par aucun mécanisme d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Le personne qui vous conseille ce produit ou qui vous le vend pourrait vous facturer d'autres frais. Si tel est le cas, cette personne vous communiquera des informations sur ces coûts et mettra en évidence l'impact de tous les coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

L'indicateur Baisse du rendement montre l'impact du coût total que vous verserez sur le rendement que vous dégagerez de votre investissement. Le coût total recouvre les coûts forfaitaires, les frais courants et les frais accessoires.

Les montants indiqués ici représentent les coûts cumulés du produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les chiffres s'appuient sur une hypothèse d'investissement de 10 000 euros. Les chiffres, qui constituent des estimations, peuvent évoluer à l'avenir.

| Investissement de 10 000 euros. | | | |
|---------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Coûts au fil du temps | Si vous sortez au bout d'1 an | Si vous sortez au bout de 3 ans | Si vous sortez au bout de 5 ans |
| Frais courants | €216 | €648 | €1,080 |
| Impact sur le rendement | -2.16% | -2.16% | -2.16% |

Composition des coûts :

Le tableau ci-dessous montre :

- L'impact annuel des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez dégager de vos investissements à la fin de la période de détention recommandée ;
- Signification des différentes catégories de coûts

| Impact sur le rendement annuel | | | |
|--------------------------------|--------------------------------------|-------|---|
| Coûts forfaitaires | Coûts à l'entrée | Aucun | L'impact des coûts à verser lorsque vous réalisez l'investissement |
| | Coûts à la sortie | Aucun | Impact de la sortie de votre investissement sur les coûts |
| Frais courants | Frais de transaction du portefeuille | 0.5% | Impact des frais liés aux achats et aux ventes des investissements sous-jacents pour le produit |
| | Autres frais courants | 1.25% | Impact des frais que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement |
| Frais accessoires | Commission de performance | 0.41% | L'impact de la commission de performance. Nous la retirons de votre investissement si le produit surperforme son indice de référence. |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER MON ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Le Fonds n'a pas de période de détention obligatoire, mais une période de détention recommandée de 3 ans. Il est conçu pour un investissement de moyen à terme. Le Fonds a pour objectif d'optimiser le rendement total à moyen terme dégagé par les Actionnaires du Fonds. Une période de détention recommandée de 3 ans est donc adaptée au regard de cet objectif d'investissement.

Vous pouvez encaisser votre investissement à tout moment au cours de la période de détention recommandée ou détenir l'investissement sur une plus longue période. Vous pouvez vendre vos actions dans le Fonds chaque jour d'ouverture des banques à Dublin et à Londres pour des activités bancaires ordinaires. Lors de la vente d'actions, des frais (droits antidilutifs) peuvent vous être facturés pour couvrir les coûts engagés par le Fonds dans le cadre de la vente d'investissements pour le Fonds. Le Fonds ne peut facturer d'autres commissions ou amendes pour ces transactions ; cependant, votre courtier peut vous facturer des commissions d'exécution le cas échéant. Si vous vendez vos actions dans le Fonds avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir un montant inférieur au montant que vous auriez reçu si vous aviez conservé les actions pour la période de détention recommandée. Dans des conditions de marché volatiles ou inhabituelles ou en cas de panne/d'interruption technique, l'achat et/ou la vente du produit peut être provisoirement entravé(e) et/ou suspendu(e) et pourrait même s'avérer impossible.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En tant qu'actionnaire du Fonds, vous avez le droit de formuler une réclamation auprès du Financial Ombudsman Service (FOS) concernant la gestion du Fonds. Les réclamations concernant le Fonds ou le Document d'Informations Clés doivent être adressées à :

CQS (UK) LLP, 4th Floor, One Strand, Londres. WC2N 5HR

Adresse e-mail : compliance@cqsm.com

Site Internet : <https://www.cqs.com/documents/regulatory-disclosures/cqs-complaints-policy-2022.pdf>

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les calculs des coûts, de la performance et du risque figurant dans ce DIC suivent la méthodologie prévue par les Règles de l'UE. Le document d'information clé requis par le Règlement sur les OPCVM vous fournit les informations clés sur le produit que nous vous recommandons de lire afin de pouvoir prendre une décision d'investissement éclairée. Le présent document ainsi que les états financiers annuels et semestriels et d'autres informations sont disponibles sur www.cqs.com.